

## Appel à Manifestations d'Intérêt pour le recrutement de l'Assistance Technique Internationale Responsable de l'accompagnement des entreprises

### SERVICES DE CONSULTANTS

Le projet « Appui à la Filière Forêt Bois » a été accepté pour financement, dans le cadre de l'Accord de Conversion de Dettes (ACD) signé entre la France et le Gabon le 29 janvier 2008 visant la conservation des écosystèmes forestiers.

Il fait l'objet de la convention d'affectation de fonds n° AFD COA 1171 02 A signée le 04 Août 2016. Cette subvention d'un montant de 10.000.000 Euros, est destinée au financement du Projet sur une durée de cinq (5) ans dans le but d'aider à restructurer la filière forêt-bois en prenant en compte l'évolution des marchés aux niveaux national, régional et mondial.

Pour sa mise en œuvre, le Projet est placé sous la supervision de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois (AEAFFB) à qui la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a été accordée par le Ministère des Eaux et Forêts chargé de l'Environnement et du Développement Durable.

Le Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de l'Assistance Technique Permanente, Responsable de l'accompagnement des entreprises.

Les Services du consultant auront pour objet la mise à disposition d'une personne ressource afin de (i) concevoir la stratégie d'appui aux entreprises conformément à l'objet du Projet, (ii) d'assurer la mise en œuvre et le suivi des activités liées à l'appui aux entreprises en manquant une équipe d'experts dédiés à ce sujet.

Le présent appel à manifestations d'intérêt international s'adresse aux Cabinets ou Personnes ressources répondant aux critères d'éligibilité suivants :

- Une expérience avérée en accompagnement des entreprises ;
- Une expérience avérée dans la gestion d'une équipe de consultants dédiés à l'accompagnement des entreprises ;
- Une expérience avérée dans le domaine de la Forêt et du Bois ;
- Une connaissance du Gabon, de l'environnement des affaires dans les pays de la CEMAC et une connaissance du secteur privé des pays de la CEMAC constituerait un plus ;
- A leurs actifs plusieurs missions d'assistance technique aux projets de développement ;
- Une expérience professionnelle pertinente des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux et une bonne compréhension de leurs procédures.

Le Projet Appui à la Filière Forêt-Bois invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le Projet d'Appui à la Filière Forêt-Bois dressera une liste restreinte de maximum 6 candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le 04/06/2018 :

Au Coordonnateur du Projet Appui à la Filière Forêt-Bois (PAFFB)  
S/C de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois (AEAFFB)  
Adresse : n° 126, Impasse Georges Walter  
Quartier Louis (avant la statue Raponda Walker), Libreville (Gabon)  
Téléphone : +241 07 84 00 04  
E-mail: [cp.paffb@gmail.com](mailto:cp.paffb@gmail.com)

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous de lundi à vendredi aux heures suivantes : 08h00 à 15h30.